

ÉVEIL MUSICAL POUR LES 5-6 ANS

L'éveil est une phase de découverte destinée à développer la sensibilité du jeune public à la musique par la mise en relation du corps avec le monde sonore et le mouvement dans l'espace. Danse, chant, manipulation d'instruments, écoute et jeux rythmiques seront donc au programme. La pratique de groupe sera largement privilégiée et la notion de jeu omniprésente. Deux séances d'essai sont possibles.

ÉVEIL MUSICAL	JOUR	HORAIRES	PROFESSEUR
Groupe des 5 ans	samedi	15h30 - 16h30	Leon KORMAN
Groupe des 6 ans	samedi	16h30 - 17h30	Leon KORMAN

FORMATION MUSICALE POUR ENFANTS À PARTIR DE 7 ANS ET ADULTES

Les enfants de 7 ans peuvent commencer dès la rentrée la formation musicale. Son but est d'enseigner la lecture, le rythme, l'écoute au travers d'un bon équilibre entre oral et écrit ainsi que se familiariser avec le vocabulaire musical

FORMATION MUSICALE	JOUR	HORAIRES	PROFESSEUR
1 ^{ère} année Cycle 1	mardi	17h45 - 18h45	Stephan DROUADAINE
2 ^{ème} année Cycle 1	mercredi	13h30 - 14h30	Nicolas REZAÏ-PYLE
2 ^{ème} année Cycle 1	jeudi	17h45 - 18h45	Stephan DROUADAINE
3 ^{ème} année Cycle 1	mercredi	15h00 - 16h15	Nicolas REZAÏ-PYLE
4 ^{ème} année Cycle 1	mercredi	17h15 - 18h45	Nicolas REZAÏ-PYLE
1 ^{ère} année Cycle 2 et 2 ^{ème} année Cycle 2	mardi	18h45 - 20h15	Stephan DROUADAINE
FM ados et adultes	jeudi	18h45 - 20h15	Stephan DROUADAINE

COURS D'INSTRUMENTS

Les enfants de 7 ans peuvent commencer un instrument au choix dès la rentrée en parallèle avec les cours de formation musicale et de la pratique vocale (chorale)

Cours individuels pour les enfants, de 30 minutes et pour les adultes, cours de 30,45 ou 60 minutes à choisir lors de l'inscription

Location d'instruments : clarinette, flûte traversière, guitare sèche, saxophone, violon.

Le jour et heure des cours sont à déterminer avec le professeur

INSTRUMENTS	JOUR	PROFESSEUR
Batterie	lundi et mercredi	Richard MARGUERIE
Chant, musique actuelle	mardi	Maryze DEVILLAZ
Clarinette, Flûte traversière et Saxophone	mardi, jeudi et vendredi	Stephan DROUADAINE
Guitare classique et Yukulélé	vendredi	Manuel GODOY QUIERO
Guitare classique et électrique	lundi et mardi	Alexis MARECHAL
Piano	mercredi, jeudi et samedi	Nicolas REZAÏ-PYLE
Violon	samedi	Leon KORMAN
Violoncelle et Viole de gambe	mercredi	Maxime CALMON

LES ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES

(Inscription incluse dans le tarif)

CHORALE	mercredi	14h30 - 15h00	Nicolas REZAÏ-PYLE
---------	----------	---------------	--------------------

Chanter avec les paroles un répertoire de chants variés (voyage, éducation, arts, sentiments humains) afin d'utiliser sa voix avec aisance en apprenant à maîtriser sa respiration

ATELIER JAZZ	vendredi	19h30 - 21h00	Stephan DROUADAINE
--------------	----------	---------------	--------------------

Niveau requis : 3 ans minimum.

ENSEMBLE POP ROCK	jeudi	19h30 - 21h30	Nicolas REZAÏ-PYLE
-------------------	-------	---------------	--------------------

Pour travailler des standards comme Téléphone ou Joan Jett

ATELIER CHANT/ENSEMBLES	samedi	14h30 - 15h30	Nicolas REZAÏ-PYLE
-------------------------	--------	---------------	--------------------

ENSEMBLE CORDES	mercredi	à définir	Maxime CALMON
-----------------	----------	-----------	---------------

ENSEMBLE GUITARES	samedi	à définir	Manuel GODOY QUIERO
-------------------	--------	-----------	---------------------

ENSEMBLE PERCUSSIONS	mercredi	à définir	Richard MARGUERIE
----------------------	----------	-----------	-------------------

AUDITIONS ET CONCERTS

Une production publique vocale ou instrumentale est prévue au cours de l'année au sein de l'école de musique ainsi qu'à la salle de spectacles du complexe Jean Corlin. L'école de musique participe également activement aux manifestations et cérémonies organisées par la Municipalité.

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les tarifs de l'École Municipale de Musique sont calculés pour les Coubronnois en fonction du quotient familial. Vous devez fournir dès réception la copie de votre avis d'imposition sur les revenus en Mairie (service Facturations), sauf si vous l'avez déjà fourni pour le calcul d'un autre service municipal (cantine, centres.). Sans ce document, le tarif maximal sera appliqué. **L'inscription est annuelle et définitive, les trois trimestres seront facturés même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas de force majeure).** Le montant de l'inscription et les prestations de l'École de Musique sont recouverts tous les trimestres par titre de recette par le Trésor Public. Un avis des sommes à payer sera envoyé à domicile. Pour tout renseignement, s'adresser au service facturations en mairie.

Quotient Familial (Q.F.)	COUBRONNAIS							TARIFS HORS COMMUNE
	TRANCHE 1 - de 380 €	TRANCHE 2 de 381 à 570 €	TRANCHE 3 de 571 à 760 €	TRANCHE 4 de 761 à 950 €	TRANCHE 5 de 951 à 1140 €	TRANCHE 6 de 1141 à 1330 €	TRANCHE 7 + de 1331 €	
Inscription annuelle	11,78 €	12,25 €	12,72 €	13,31 €	13,78 €	14,37 €	15,08 €	20,38 €
TARIFS TRIMESTRIELS DES COURS								
Initiation musicale ou Formation musicale ou Chorale enfants seule ou Cours à distance	53,36 €	55,60 €	57,60 €	60,07 €	62,31 €	65,02 €	67,50 €	85,99 €
ÉLÈVES EN CURSUS AVEC EXAMENS								
ÉLÈVES EN CURSUS Pour enfants : Formation musicale + instrument (30 mn) + chorale (30 mn)	126,86 €	131,69 €	137,23 €	142,53 €	148,30 €	154,19 €	164,20 €	204,73 €
ÉLÈVES EN CURSUS instrument seul (cycle de formation musicale terminée)	99,65 €	103,66 €	107,90 €	112,02 €	116,62 €	121,21 €	126,16 €	142,88 €
ÉLÈVES HORS CURSUS (ADULTES)								
ÉLÈVES HORS CURSUS (ADULTES) Formation musicale seule	53,36 €	55,60 €	57,60 €	60,07 €	62,31 €	65,02 €	67,50 €	85,99 €
Formation musicale + instrument (3 durées de cours proposées)	30 mn	126,86 €	131,69 €	137,23 €	142,53 €	148,30 €	154,19 €	204,73 €
	45 mn	158,57 €	164,62 €	171,53 €	178,16 €	180,66 €	192,73 €	255,91 €
	60 mn	190,30 €	197,54 €	204,96 €	213,80 €	222,45 €	231,29 €	307,09 €
Instrument seul (3 durées de cours proposées)	30 mn	99,65 €	103,66 €	107,90 €	112,02 €	116,62 €	121,21 €	142,88 €
	45 mn	124,57 €	129,57 €	134,87 €	140,02 €	145,77 €	151,07 €	178,60 €
	60 mn	149,48 €	155,49 €	161,85 €	168,03 €	174,92 €	181,81 €	214,33 €
TARIFS MENSUELS								
LOCATION INSTRUMENTS DE MUSIQUE								12,60 €
Flûte traversière, violon, guitare sèche, clarinette, saxophone, trompette								

INSCRIPTIONS

Documents à fournir :

- la fiche d'inscription disponible au secrétariat ou sur www.coubron.fr
- l'avis d'imposition sur les revenus (à fournir dès réception)
- un justificatif de domicile pour les personnes ne fournissant pas l'avis d'imposition
- l'attestation de suivi de cours pour les élèves suivant les cours de formation musicale dans un autre conservatoire de musique afin de bénéficier du tarif « instrument seul (cycle F.M. terminé ou F.M. dans un autre conservatoire) »

INSCRIPTION POSSIBLE EN COURS D'ANNÉE DIRECTEMENT AU SERVICE CULTUREL : culturel@coubron.fr



L'École de Musique

INSCRIPTION

Directement au service culturel de la mairie ou
au forum des associations le **5 septembre**
Reprise des cours le **14 septembre**

INFORMATIONS

☎ 01 43 88 71 45
✉ ecoledemusique@coubron.fr

ECOLE DE MUSIQUE

21 Rue Raoul Larche 93 470 Coubron
Responsable administratif : Philippe LAGARDE
Coordinateur pédagogique : Nicolas REZAÏ-PYLE

VILLE de COUBRON
Seine-Saint-Denis